



2^{ème} édition du Forum des investisseurs internationaux
Hôtel La Falaise, Douala-Bonapriso
Du 08 au 09 octobre 2019

PRÉSENTATION DU PROJET

PORT AUTONOME DE KRIBI
IMPORT / EXPORT

PORT AUTONOME DE KRIBI AMENAGEMENT D'UNE ZONE ECONOMIQUE

PROJET

2



Signalisation du projet



- ❑ **Nom du projet** : Aménagement d'une zone économique (500 hectares)
- ❑ **Secteur d'activité** : Entreprises des secteurs logistiques et industriels
- ❑ **Lieu d'implantation du projet** : Kribi / Port de Mboro (Périmètre portuaire)
- ❑ **Statut du projet** : En phase de maturation
- ❑ **Promoteur du projet** : **Port Autonome de Kribi**
Expertise en matière de conseil stratégique et financier dans le cadre des projets de développement de zones économiques spéciales, des zones franches portuaires et industrielles avec notamment plusieurs experts :
 - **Expert en économie portuaire**
 - **Expert Financier**
 - **Expert Juriste d'Affaires**
 - **Expert Technique**

Le challenge du projet



Constat :

- Dans la perspective du développement de l'attractivité du Port de Kribi, et afin de permettre la montée en puissance de l'activité et des trafics, le Port Autonome de Kribi (PAK) souhaite aménager et viabiliser la 1ère tranche de la zone industrialo-portuaire afin de favoriser l'implantation d'entreprises logistiques et industrielles de premier plan.

Challenge :

- **Capter des parts de marché en gagnant des volumes de trafics existants et en créant des nouveaux trafics grâce à la mise à disposition d'espaces aménagés, d'infrastructures et de mesures incitatives pour l'installation des entreprises.**

La solution du marché



Aménager , sur une superficie totale d'environ 500 hectares, une zone économique dont la réalisation se subdivisera en 3 phases à savoir :

- Phase 1** : Le terrassement, la préparation des parcelles prêtes à la location, la construction des réseaux routiers, d'eau, d'électricité, d'assainissement, d'éclairage public et la réalisation d'aménagements paysagers;
- Phase 2** : Il s'agit de la mise à disposition d'une composante immobilière qui prévoit la construction d'un centre des affaires (bureaux prêts, centre de conférences, locaux commerciaux etc.) et de plusieurs entrepôts logistiques;
- Phase 3** : La mise en place d'incitations administratives et fiscalodouanières telles que le prévoit la loi n°2013/011 du 11 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun.

Principales caractéristiques du marché



❑ Opportunités à saisir:

- Fort intérêt des autorités camerounaises qui ont identifié ce projet comme une initiative pilote, dans le cadre de l'implémentation des premières zones économiques du Cameroun, en application de la loi n°2013/011 du 11 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun.

Les atouts du projet



- ❑ Le soutien de l'Etat du Cameroun qui à la suite de la loi n°2013/011 du 11 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun aimerait faire un projet pilote à Kribi ;
- ❑ L'engagement de la Direction Générale du PAK ;
- ❑ Les atouts offerts par le Port en eau profonde de Kribi;
- ❑ Le statut précurseur du Port de Kribi comme zone économique du Cameroun ;
- ❑ La forte expérience en gestion de projet d'envergure et la pluridisciplinarité des compétences disponibles au PAK ;
- ❑ L'existence d'une démarche projet au PAK.

Valeur financière du projet



❑ Coût global prévisionnel : 125 450 000 000 FCFA (228 090 909 USD)